

NE PAS DISTRIBUER AUX ÉTATS-UNIS OU À DES SERVICES DE PRESSE AUX ÉTATS-UNIS

Cogeco Communications annonce le placement privé de billets non garantis de premier rang à 6,125 % d'un capital de 275 millions de dollars

MONTRÉAL, 22 février 2024 – Cogeco Communications inc. (TSX : CCA) (« Cogeco Communications » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui la fixation du prix d'un placement de billets non garantis de premier rang à 6,125 % d'un capital total de 275 millions de dollars échéant le 27 février 2029 (les « billets »).

Les billets sont offerts par l'intermédiaire d'un syndicat de placeurs pour compte constitué de BMO Nesbitt Burns Inc. et de Marchés mondiaux CIBC inc., à titre de chefs de file et coteneurs de livres, de Financière Banque Nationale inc., à titre de cochef de file, ainsi que de Valeurs mobilières Desjardins inc., de Merrill Lynch Canada Inc., de RBC Dominion valeurs mobilières Inc., de MUFG Securities (Canada), Ltd., de Valeurs Mobilières TD Inc., de Scotia Capitaux Inc. et de Casgrain & Compagnie Limitée, à titre de coplaceurs.

La clôture du placement devrait avoir lieu vers le 27 février 2024, sous réserve de conditions de clôture habituelles. Cogeco Communications compte affecter le produit net qui sera tiré du placement au remboursement de dettes existantes et à d'autres besoins généraux de l'entreprise.

Les billets seront des titres de créance directs, non subordonnés et non garantis de Cogeco Communications et seront de rang égal par rapport à toutes les autres créances de premier rang non garanties de Cogeco Communications.

Les billets ont obtenu de DBRS Limited (Morningstar DBRS) la note provisoire « BB (élevé) » avec tendance « stable » et Cogeco Communications s'attend à ce que les billets reçoivent de Standard & Poor's Ratings Services la note « BB+ ». Les billets sont offerts au Canada par voie de placement privé sur le fondement de dispenses des exigences de prospectus en vertu de la législation en valeurs mobilières applicable.

Le placement des billets auprès du public est et sera interdit par la législation en valeurs mobilières applicable du Canada, si bien que l'offre et la vente des billets au Canada ne seront pas assujetties aux exigences de prospectus prévues par cette législation. Les billets n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi américaine intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), ni des lois sur les valeurs mobilières d'un autre territoire, et ils ne peuvent pas être offerts ni vendus aux États-Unis sans être inscrits en vertu de la Loi de 1933 ou sans avoir fait l'objet d'une dispense des exigences d'inscription de cette loi. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres et il n'y aura pas d'offre de vente ou de sollicitation d'une offre d'achat de titres dans un territoire où une telle offre ou vente serait illégale.

À propos de Cogeco Communications inc.

Enracinée dans les communautés qu'elle dessert, Cogeco Communications inc. est une force concurrentielle en pleine croissance dans le secteur des télécommunications en Amérique du Nord, desservant 1,6 million de clients résidentiels et d'affaires. Par l'entremise de ses unités d'affaires Cogeco Connexion et Breezeline, Cogeco Communications inc. fournit des services Internet, de vidéo et de téléphonie au Canada ainsi que dans treize États des États-Unis. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco Communications et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant la réalisation du placement selon des modalités acceptables pour Cogeco Communications et l'emploi du produit tiré de celui-ci représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, à la répartition du prix d'achat, aux taux d'imposition, au coût moyen pondéré du capital, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco Communications juge raisonnables au moment de les formuler.

Se reporter plus particulièrement aux rubriques « Objectifs et stratégies de la Société » et « Projections financières pour l'exercice 2024 » du rapport de gestion annuel 2023 de la Société et à la rubrique « Objectifs et stratégies de la Société » du rapport de gestion du premier trimestre de 2024 pour prendre

connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs.

Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont dispose Cogeco Communications au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Communications. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés à la conjoncture générale des marchés, à la concurrence (y compris les écosystèmes concurrentiels changeants et les stratégies concurrentielles perturbatrices adoptées par nos concurrents), au commerce, à la réglementation, à la technologie (y compris le risque lié à la cybersécurité), aux finances (y compris les variations des taux de change et des taux d'intérêt), à notre importante dette et aux restrictions que ses modalités imposent à nos entreprises, à la conjoncture économique (y compris l'inflation qui exerce des pressions sur les produits, la baisse des dépenses des consommateurs et l'augmentation des coûts), à la gestion des talents (y compris le marché hautement concurrentiel pour le bassin limité d'employés dotés de compétences numériques), aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur le réseau de la Société (y compris la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes qui pourraient perturber les activités), sur ses infrastructures et sur ses systèmes, à l'acceptation sociale, au comportement éthique, à la propriété, aux litiges et à la santé et sécurité publiques, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de Cogeco Communications.

Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel 2023 de la Société et du rapport de gestion du premier trimestre de 2024. La clôture du placement est assujettie à la conjoncture générale du marché et à d'autres conditions, et rien ne garantit que le placement sera réalisé ou que les modalités de ce placement ne seront pas modifiées. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco Communications, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur l'information prospective figurant dans le présent communiqué, renseignements qui représentent les attentes de Cogeco Communications à la date du présent communiqué (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier cette information à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

Information :

Patrice Ouimet

Premier vice-président et chef de la direction
financière

Cogeco Communications inc.

(514) 764-4600

patrice.ouimet@cogeco.com

Troy Crandall

Chef de pratique, relations avec les investisseurs

Cogeco Communications inc.

(514) 764-4600

troy.crandall@cogeco.com